

## Plan d'Action du GRC pour l'Harmonisation et l'Alignement - 2004-2008

Section A : Appropriation et Direction					
Résultats	Actions à entreprendre	Institutions du GRC en charge	Donateur principal	Evénement charnière	Programmation
<b>1. Le GRC dirige le processus et prépare un Cadre unique de Développement National Stratégique pour le prochain cycle de planification (2006-2010)</b>					
a) Le GRC prépare et adopte un Plan National de Développement Stratégique unique (2006-2010).	(i) Le PDSE et la SNRP sont consolidés en un document stratégique unique, aligné sur les ODM du Cambodge : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formalisation des mécanismes institutionnels pour la formulation du PNDS (GTT/Planification et réduction de la pauvreté)</li> <li>• Le MdP demande à tous les Ministères et Institutions concernés d'élaborer leurs propres Plans Stratégiques</li> <li>• Les ministères/agences concernés préparent leurs Plans Stratégiques Sectoriels</li> <li>• Les Plans Stratégiques Sectoriels sont consolidés en un PNDS</li> <li>• Consultations avec les acteurs concernés sur le PNDS</li> <li>• Si nécessaire, PNDS révisé</li> <li>▪ PNDS consolidé soumis à l'adoption du GRC et à l'approbation de l'Assemblée</li> </ul>	MdP, CSNE et Ministères et Institutions concernés  MdP et ministères concernés  Ministères et GTT  MdP  MdP  MdP  MdP	BM, BASD, ONU, DFID  GTT  GTT  GTT/Planification et réduction de la pauvreté  GTT/Planification et réduction de la pauvreté  GTT/Planification et réduction de la pauvreté  .....	GTT Planification et réduction de la pauvreté est mis en place et commence à développer un PNDS  Réunions techniques au MdP pour discuter des modalités de préparation du PNDS ; directives pour la préparation du PNDS émises.  Elaboration des Plans Stratégiques Sectoriels  Atelier(s) Technique(s) Avant-projet de PDNS  Atelier(s) National  PNDS révisé est finalisé  PNDS approuvé par le GRC et le Parlement.	Décembre 2004  Janvier 2005  Mai 2005  Juin-Août 2005  Septembre 2005  Octobre 2005  Novembre-Décembre 2005

<b>Section A : Appropriation et Direction</b>					
<b>Résultats</b>	<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Institutions du GRC en charge</b>	<b>Donateur principal</b>	<b>Evénement charnière</b>	<b>Programmation</b>
<b>1. Le GRC dirige le processus et prépare un Cadre unique de Développement National Stratégique pour le prochain cycle de planification (2006-2010)</b>					
a) Le GRC prépare et adopte un Plan National de Développement Stratégique unique (2006-2010).	(ii) Mise en oeuvre du Plan National de Développement Stratégique au moyen de programmes sectoriels nationaux s'appuyant sur une approche SWAp, SWiM ou programme.	Ministères concernés	Donateurs concernés par le biais des Groupes de Travail Techniques	Préparation de programmes sectoriels nationaux dans au moins 2 secteurs	Juin 2005
	(iii) Etendre l'application des modalités d'approche SWAp, SWiM et programme dans des secteurs choisis : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture</li> <li>• Infrastructure : sous-SWAp dans les secteurs du transport, de l'énergie et de l'eau</li> <li>• Gestion foncière</li> <li>• Décentralisation</li> </ul>	Ministères concernés et CDC	GTT	Programmes Sectoriels Nationaux développés pour d'autres secteurs	2005 - 2006
b) Le GRC utilise un cadre unique de développement national pour la planification dans le cadre de l'affectation des ressources, y compris APD.	(i) Le nouveau GTT/Planification et réduction de la pauvreté est utilisé comme outil de coordination pour la planification et le suivi de la mise en oeuvre du PNDS	MEF, MdP, CDC	GTT/Planification et réduction de la pauvreté	Les modalités de coordination de la planification et du suivi du PNDS sont définies	Début 2005
	(ii) Développer une compréhension commune de la relation entre le PNDS et les autres outils de planification et de budgétisation	MEF et MdP	GTT/Planification et réduction de la pauvreté	Ateliers pour diffuser l'information sur le PNDS et les autres outils de planification & budgétisation	Tout au long de l'année 2005
	(iii) Intégrer les priorités du PNDS dans le processus de budgétisation	MEF	GTT/GFP	MEF & MdP étudient les possibilités et prennent les mesures nécessaires	Lancement en 2006
	(iv) Intégrer les priorités sectorielles dans la préparation du PDMT	MEF et ministères concernés	GTT/GFP	Priorités sectorielles intégrées dans le PDMT	2006

<b>Section A : Appropriation et Direction</b>					
<b>Résultats</b>	<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Institutions du GRC en charge</b>	<b>Donateur principal</b>	<b>Evénement charnière</b>	<b>Programmation</b>
<b>2. Le GRC devient chef de file de la coordination de l'aide au développement</b>					
a) Le Plan d'Action du Cambodge pour l'Harmonisation et l'Alignement - 2004-2008, qui définit les priorités d'harmonisation et d'alignement du GRC, est élaboré en consultation avec les partenaires pour le développement	(i) Elaboration et approbation du Plan d'Action du GRC pour l'Harmonisation et Alignement	CDC et ministères	Tous les donateurs	Le Gouvernement approuve le Plan d'Action National	Novembre 2004
	(ii) Obtenir un accord entre le GRC et les donateurs intéressés pour définir les modalités d'un Accord de Partenariat			Signature de l'Accord de Partenariat Informer le GC du Plan d'Action H&A et de l'Accord de Partenariat	Novembre 2004 Décembre 2004
b) Le GRC a un organe de coordination de l'APD	(i) Renforcer l'importance du rôle de premier plan joué par le CDC, au sein du GRC, dans la coordination de l'APD et la mobilisation des ressources	CDC	GTT/Partenariats	Avalisation du CCGD	Décembre 2004
	(ii) Renforcer le rôle joué par le CDC dans la planification de l'APD	CDC	GTT/Partenariats	CDC dirige les débats concernant la planification de l'APD	A partir de janvier 2005
	(iii) Le CDC dirige le processus de coordination pour la mise en œuvre du Plan d'Action du Cambodge pour l'Harmonisation et l'Alignement	CDC	GTT/Partenariats	Avalisation du rôle moteur du CDC dans la mise en œuvre du Plan d'Action H&A	Décembre 2004
c) Elaboration de la Politique de gestion de l'APD du GRC, en accord avec les donateurs	(i) Formulation des principes de base de la gestion de l'APD	CDC et Ministères concernés	GTT/Partenariats	Consultations et accord avec les donateurs sur les principes de gestion de l'APD	Novembre 2005
				Adoption et mise en œuvre des principes de base pour la gestion de l'APD	Décembre 2005

<b>Section A : Appropriation et Direction</b>					
<b>Résultats</b>	<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Institutions du GRC en charge</b>	<b>Donateur principal</b>	<b>Evénement charnière</b>	<b>Programmation</b>
<b>2. Le GRC devient chef de file de la coordination de l'aide au développement</b>					
d) Planification et suivi conjoints de la mise en œuvre des priorités de développement du GRC, impliquant les donateurs et les acteurs concernés, conformément au(x) cadre(s) logique(s) de développement stratégique et à la Stratégie Rectangulaire	(i) Finaliser la restructuration des Groupes de Travail pour une planification et un suivi conjoints de la mise en œuvre des priorités de développement du GRC définies dans le(s) cadre(s) logique(s) de développement stratégique et la Stratégie Rectangulaire	CDC et ministères concernés	Donateurs	Informé le GC	Décembre 2004
e) Le GRC possède les informations nécessaires pour diriger et coordonner l'aide au développement	(i) Les donateurs informent le GRC sur leurs activités	CDC	GTT/Partenariats	Accord sur les modalités et le contenu de l'information fournie par les donateurs	Juin 2005
	(ii) Les donateurs fournissent régulièrement au GRC des rapports d'activité sur les actions d'harmonisation et d'alignement en cours	CDC	GTT	Rapports trimestriels	Commence en janvier 2005
<b>3. En tant qu'un des quatorze pays pilotes, le Cambodge joue un rôle actif dans la mise en œuvre de la Déclaration de Rome sur l'Harmonisation et l'Alignement (2003).</b>					
a) Le GRC fournit régulièrement des rapports d'activités sur la mise en œuvre du Plan d'Action Cambodgien pour l'Harmonisation et l'Alignement.	(i) Le GRC rend compte des progrès accomplis lors du Deuxième Forum de Haut Niveau sur l'Harmonisation et l'Alignement (FHN2).	CDC	....	Rapport d'activité présenté lors du FHN2	Début 2005
	(ii) Le Gouvernement publie régulièrement des rapports d'activité sur la mise en œuvre de la Déclaration de Rome	CDC	GTT/Partenariats	Rapports préparés et présentés au CCGD	Permanent
	(iii) Le GRC participe à l'Atelier Régional sur l'Harmonisation et l'Alignement.	CDC	....	....	Permanent

## Section B : Développement des Compétences

Résultats	Actions à entreprendre	Institutions du GRC en charge	Donateur principal	Événement charnière	Programmation
<b>1. Renforcement des compétences du GRC pour lui permettre de remplir efficacement sa mission de coordination et de gestion</b>					
a) Renforcement des compétences du CDC, des agences de coordination et des ministères concernés pour leur permettre de remplir efficacement leur mission de coordination et de gestion	(i) Evaluation des besoins de développement des compétences des agences gouvernementales concernées complète dans le cadre de la préparation des plans sectoriels (SWAp)	Agences gouvernementales concernées	GTT	Chaque plan sectoriel (SWAp) inclue les besoins de développement des compétences + stratégie pour combler les manques critiques	Décembre 2005
	(ii) Obtenir l'engagement ferme des ministères et des partenaires pour le développement d'appuyer les besoins de développement des compétences identifiés	Agences gouvernementales concernées	GTT	Obtention d'un engagement approprié (financier)	Décembre 2005
	(iii) Sur la base des conclusions de l'évaluation des compétences, élaborer et mettre en œuvre des programmes de formation et de renforcement institutionnel	Agences gouvernementales concernées	GTT	Les GTT développent des indicateurs pour mesurer le développement des compétences au sein des agences gouvernementales  Baisse du % de l'APD consacré à l'AT	Décembre 2005  Permanent
	(iv) Evaluer les mandats et relations interministérielles pour éviter les duplications et la confusion institutionnelles	CRA	GTT/PRA	Chaque GTT identifie les problèmes institutionnels et en informe le GTT/PRA	Permanent

<b>Section B : Développement des Compétences</b>					
<b>Résultats</b>	<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Institutions du GRC en charge</b>	<b>Donateur principal</b>	<b>Evénement charnière</b>	<b>Programmation</b>
<b>1. Renforcement des compétences du GRC pour lui permettre de remplir efficacement sa mission de coordination et de gestion</b>					
	(vi) Les GTT communiquent en temps et en heure leurs remarques sur les propositions de développement des compétences au niveau sectoriel pour garantir que l'AT fournie réponde aux besoins exprimés au niveau sectoriel/des programmes	Ministères concernés	GTT	Conception et diffusion des modalités	Juin 2005
b) Accord sur les principes et pratiques régissant l'appui des donateurs au versement d'indemnités et de compléments de salaires aux fonctionnaires	(i) Finalisation des stratégies portant sur les incitations financières, y compris compléments de salaires	CRA et ministères concernés	GTT/PRA	Accord sur la stratégie	
	(ii) Analyse des conclusions de l'étude sur les « Pratiques de développement des compétences utilisées par les partenaires pour le développement du Cambodge » et élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations proposées conjointement par le Gouvernement et les donateurs	CRA et ministères concernés	GTT/PRA	Les GTT développent des Plans d'Action dans leurs domaines	Décembre 2005
	(iii) Elaboration de directives pour la rémunération des consultants locaux et des ressortissants cambodgiens employés dans le cadre des projets/programmes financés par les donateurs, conformément aux règles du marché	CRA et ministères concernés	GTT/PRA	Etude des « cours du marché » pour les consultants nationaux et les personnels des projets (voir l'étude <i>Labour Survey</i> réalisée par le CRA)  Directives finalisées et diffusées	Décembre 2005  Juin 2006

<b>Section C : Alignement</b>					
<b>Résultats</b>	<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Institutions du GRC en charge</b>	<b>Donateur principal</b>	<b>Evénement charnière</b>	<b>Programmation</b>
<b>1. Le GRC et les donateurs adoptent le Plan integre de Développement Stratégique du GRC comme cadre commun de planification de l'APD</b>					
Les interventions des donateurs sont alignées sur les stratégies et politiques gouvernementales	(i) Efforts accrus des donateurs pour aligner leurs stratégies d'assistance pays sur les priorités, stratégies, approches et modalités de développement national du GRC et sur la Stratégie Rectangulaire	CDC et ministères concernés	GTT	Toutes les nouvelles stratégies des pays donateurs sont alignées sur les Plans de Développement Stratégique du GRC et sur le PNDS (2006-2010).	Permanent
<b>2. Les pratiques des donateurs sont harmonisées et s'articulent autour des composantes de base du cycle projet/programme</b>					
a) Le Gouvernement met en place des directives opérationnelles pour la coopération du développement, qui portent sur toutes les composantes du cycle projet/programme	(i) En collaboration avec les partenaires pour le développement, le GRC élabore et adopte des directives opérationnelles pour les actions entreprises dans le cadre de l'aide au développement. Ces directives incorporent les standards internationaux	CDC	PNUD	Les directives opérationnelles sont élaborées en consultation avec les partenaires et adoptées par le Gouvernement et les partenaires	D'ici à juin 2005
	(ii) Les donateurs, le gouvernement et les institutions nationales utilisent les Directives Opérationnelles dans la planification et la gestion de la mise en œuvre des programmes/projets	CDC, MEF et ministères concernés	Tous les donateurs	Les directives opérationnelles sont utilisées lors de la planification, la conception et la mise en œuvre des projets/ programmes	Projets Prêts (juin 04); Projets subventions (déc. 05)
b) L'aide au développement est de plus en plus conforme aux priorités du GRC	(i) L'appui des donateurs concorde avec le plan de développement stratégique du GRC. Mise en œuvre au travers du PDT	MdP, MEF	Tous les donateurs		Dès maintenant

<b>Section C : Alignement</b>					
<b>Résultats</b>	<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Institutions du GRC en charge</b>	<b>Donateur principal</b>	<b>Evénement charnière</b>	<b>Programmation</b>
<b>3 Les donateurs utilisent de plus en plus les mécanismes, procédures et pratiques du Gouvernement</b>					
a) Les partenaires pour le développement cherchent à réduire la part de l'APD qui contourne le Budget de l'Etat et le GRC s'engage à inclure l'APD dans le Budget	(i) Les donateurs fournissent au GRC, en temps opportun, des informations complètes sur les flux de l'APD (y compris contributions aux ONG) pour en permettre l'intégration dans le cycle budgétaire	CDC et ministères concernés	GTT/Partenariats	Les données pour l'année écoulée sont communiquées tous les ans au CDC par les donateurs, avant le mois de mars	Permanent
b) Le Programme des Dépenses à Moyen Terme (PDMT) est renforcé et élargi	(i) Les donateurs augmentent la part d'aide engagée dans le cadre d'accords de financements multi-annuels	MdP, MEF	GTT/GFP	Lorsqu'un PDMT sectoriel existe, un nombre croissant de donateurs s'engage sur plusieurs années	Permanent
	(ii) Engagement du GRC de faciliter l'appui budgétaire direct par la mise en œuvre de la GFP	MEF	GTT/GFP		Permanent
	(iii) Identifier d'autres secteurs pour lesquels l'appui budgétaire direct offre une alternative viable de déboursement de l'APD	MEF et ministères concernés	GTT/GFP	Nouveaux secteurs identifiés	Permanent
c) Transparence et traçabilité de l'affectation et de l'utilisation des ressources de l'APD	(i) Révision et modernisation de la gestion financière et des procédures d'acquisitions	MEF	GTT/GFP	Amélioration des mécanismes financiers et d'acquisition du Gouvernement	Permanent
	(ii) Standardisation de la présentation des rapports de programmes sectoriels	MEF, CDC	GTT/Partenariats	Format de présentation défini et mis en application – utilisé pour les programmes sectoriels	Décembre 2005
	(iii) Renforcement du rôle et des compétences de l'Autorité Nationale d'Audit	NAA	GTT/GFP	Grâce aux renforcement de ses compétences, l'ANA audite une proportion croissante de l'APD	Permanent
	(iv) Les donateurs autorisent le CDC à diffuser librement toute information sur l'APD	CDC	GTT/Partenariats	Obtention de l'accord de tous les donateurs	Décembre 2004
	(v) Des données détaillées pour l'APD sont disponibles sur le site Internet du CDC	CDC	GTT/Partenariats	Site Internet APD opérationnel  Les donateurs communiquent les données concernant les déboursements d'APD en 2005 pour le site Internet	Décembre 2005  Mars 2006

<b>Section D : Harmonisation et Rationalisation</b>					
<b>Résultats</b>	<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Institutions du GRC en charge</b>	<b>Donateur principal</b>	<b>Événement charnière</b>	<b>Programmation</b>
<b>1. Renforcement de l'harmonisation entre les donateurs pour réduire les coûts de transaction et optimiser les bénéfices de l'APD pour le Cambodge</b>					
a) Réduction du fardeau administratif pour le Gouvernement	(i) Les donateurs élaborent des stratégies communes d'aide pays	CDC, MEF et ministères concernés	GTT	Moins de stratégies pays uniques (pour chaque donateur)	Permanent
	ii) Les donateurs fournissent l'assistance par le biais d'approches SWAp, SWiM et programmes	Ministères concernés	GTT	Au moins deux approches SWAp supplémentaires élaborées  SWAp formulées dans d'autres secteurs	Juin 2005  Décembre 2006
b) Les délégations pays des donateurs ont l'autorité nécessaire pour faciliter la mise en œuvre d'actions d'harmonisation adaptées au pays	(i) Les QG des donateurs prennent les mesures nécessaires pour décentraliser la prise de décision au niveau de leur délégation pays au Cambodge, pour garantir la plus grande flexibilité dans la mise en œuvre du plan d'action pour l'harmonisation	CDC	QG et délégations pays des donateurs	QG délèguent aux représentations pays l'autorité nécessaire pour la bonne mise en œuvre du Plan d'action du Cambodge pour l'Harmonisation et l'Alignement	Janvier-Décembre 2005.
	(ii) Les délégations pays prennent des mesures pour s'attaquer aux contraintes de leurs QG lorsque celles-ci se présentent	CDC	Délégations pays des donateurs	Contraintes d'harmonisation des délégations pays partagées lors des réunions du CCGD	Permanent
c) Les donateurs renforcent l'harmonisation de leurs pratiques au niveau de la mise en œuvre des programmes sectoriels	(i) Les GTT (nouveaux et existants) définissent des plans d'action sectoriels pour l'harmonisation, qui correspondent à leur situation spécifique, y compris compléments de salaires	CDC, CRA, MEF	GTT/PRA/GFP	Plan d'Action sectoriel pour l'Harmonisation préparé et convenu entre le GRC et les donateurs, y compris la question des compléments de salaire	Décembre 2005
	(ii) Les donateurs intègrent les PIU/PMU dans les structures institutionnelles du GRC	Ministères concernés	GTT	PIU/PMU intégrés dans les structures officielles d'ici à 2007	2005
d) Les donateurs s'engagent à éliminer la duplication des efforts	(i) Les actions proposées seront examinées par les GTT pour éviter les duplications/manques et optimiser les synergies	CDC et ministères concernés	GTT	Les GTT informent des mesures prises pour réduire la duplication des efforts	2005

<b>Section D : Harmonisation et Rationalisation</b>					
<b>Résultats</b>	<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Institutions du GRC en charge</b>	<b>Donateur principal</b>	<b>Evénement charnière</b>	<b>Programmation</b>
f) Les donateurs effectuent moins de missions, et augmentent la proportion de missions conjointes ou mixtes, particulièrement les missions analytiques, de revue sectorielle, d'évaluation et de suivi	(i) Les GTT élaborent un calendrier des missions de donateurs prévues dans leur domaine d'activité	CDC et ministères concernés	GTT	Réduction du nombre de missions de donateurs	2005
g) Les donateurs allègent le fardeau administratif qui pèse sur le Gouvernement en terme de gestion des projets	(i) Les GTT utilisent les indicateurs SMART pour réduire le poids de la gestion de projet.	CDC et ministères concernés	GTT	Finalisation des indicateurs	2005
	(ii) Augmentation de la coopération déléguée et des accords avec les agences	CDC et ministères concernés	GTT	L'aide fournie par les donateurs non-résidents est acheminée dans le cadre d'accords de coopération déléguée	2005
	(iii) Plus grand engagement des donateurs à accorder les ressources nécessaires sur plusieurs années (directement liée au système budgétaire multi-annuel du Gouvernement)	MEF	GTT		2005
	(iv) Accroissement du nombre de missions conjointes ou mixtes	CDC	GTT	Augmentation de 10% par an de la proportion de missions conjointes ou mixtes; diminution de 10% par an du nombre de missions individuelles	2005